



Vivre ensemble, sur Terre

5<sup>e</sup> CONGRÈS MONDIAL D'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

Palais des congrès de Montréal

10 – 14 mai, Montréal 2009

*Le forum politique*

## Le leadership des villes en ERE

Animé par Normand Brunet, professeur associé à l'*Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM*, le volet « Collectivités locales » du Forum politique a mis en présence quatre intervenants : deux élus des villes jumelles que sont Montréal et Lyon, la directrice du Service de l'éducation au développement durable de la Ville de Madrid et un universitaire espagnol, membre du Groupe de recherche en éducation environnementale de l'Université autonome de Madrid.



### Dans les villes espagnoles

Monsieur Diego Garcia-Ventura, chercheur en écologie urbaine, a d'abord proposé un cadre d'évaluation du degré d'engagement des municipalités dans le champ de l'éducation relative à l'environnement. Depuis quelques années, son équipe a appliqué à près de 70 municipalités d'Espagne, dont la population pouvait varier de 25 000 à 3 millions d'habitants, une méthodologie relativement simple. Au départ, des gestionnaires municipaux avaient été rencontrés pour identifier les principaux défis environnementaux qu'il leur fallait relever comme cadres municipaux. Trois enjeux sont ressortis : la **croissance urbaine** (avec ses effets paradoxaux de *densification* et d'*étalement*), la **mobilité** (couvrant à la fois les défis de *déplacement* et de *pollution*) et le **gaspillage de ressources** (associé à la *gestion des matières résiduelles*).

Par la suite, pour chaque centre urbain analysé, les actions et les investissements en éducation environnementale ont été recensés et classés en onze rubriques :

1. Dépenses municipales (per capita) dédiées à l'éducation environnementale ;
2. Expérience des gestionnaires en ERE (depuis combien d'années) ;
3. Parcours des élus en ERE (depuis combien d'années) ;
4. Parcours des intervenants œuvrant en EE dans les services municipaux (depuis combien d'années) ;
5. Diversité des outils didactiques produits (leur nombre) ;
6. Diversité des sujets abordés (leur nombre) ;
7. Diversité des publics ciblés (par ordre d'importance) ;
8. Variété des supports de communication (par ordre d'importance) ;
9. Durée des projets particuliers d'EE (jours / année) ;
10. Octroi de bourses d'études ;
11. Participation des citoyens (per capita).



## Vivre ensemble, sur Terre

En compilant et en croisant toutes ces variables (PCA Analysis ou ACP – Analyse en composantes principales), les chercheurs ont constaté que les villes espagnoles se préoccupent d'abord de la « **programmation (ou du design)** » de leurs activités d'éducation environnementale. Elles attachent d'abord de l'importance à la diversité des publics ciblés, au nombre de sujets traités et à la variété des outils didactiques et communicationnels développés. Leur second objet de préoccupation est la « **consolidation** » de leurs orientations corporatives en ERE. C'est dans cette catégorie que les chercheurs situent la formation des gestionnaires, des employés municipaux et des élus. Enfin les budgets dédiés et la participation citoyenne ferment la marche. C'est la catégorie « **financement et participation** ».

Les chercheurs ont également établi des « stades de développement » de la stratégie municipale en ERE. Au départ se trouve la ville qui n'a pratiquement aucun projet éducatif ; c'est le cas d'une minorité des villes recensées. Suit l'étape de démarrage qui correspond à la reconnaissance par la municipalité du rôle qu'elle peut jouer en matière d'ERE. Troisième stade, la municipalité passe à l'action. Elle peut le faire de façon « classique », de façon « innovante » ou de façon « expérimentale – ou audacieuse ». C'est dans la première de ces trois catégories que se retrouvent le plus grand nombre des villes espagnoles. En conclusion, monsieur Garcia-Ventura en retient que :

- presque tous les programmes d'éducation environnementale mis en place dans les villes espagnoles s'inspirent de l'approche traditionnelle qui met l'emphase sur la clientèle enfance et traite presque exclusivement de la préoccupation « nature ». Si l'on veut articuler une version urbaine de l'éducation environnementale dans le contexte des principaux défis identifiés par le gestionnaires rencontrés dans le cadre de cette étude (croissance – mobilité – ressources), il faudra rajuster le tir ;
- les (11) rubriques retenues pour décrire les pratiques d'éducation environnementale peuvent être utiles pour situer une ville dans le continuum de développement d'une stratégie d'éducation environnementale, mais il faut aller plus loin ;
- les cadres et les professionnels évoluant au sein de l'appareil municipal (qui font le lien entre le pouvoir politique et le citoyen) sont les premiers concernés dans le développement d'une stratégie municipale en ERE ;

De la place qui sera faite à l'éducation relative à l'environnement dans les villes dépend la réponse à la question de fond : **voulons-nous une ville façonnée par ses citoyens ou des citoyens conditionnés par leur ville imposée ?**



# Vivre ensemble, sur Terre



## Lyon

Monsieur Bruno Charles, un élu, est le vice-président du Conseil d'agglomération du Grand Lyon responsable du Plan d'action en éducation au développement durable (EDD). Pour cette communauté de 1,3 M d'habitants, on évalue à 1€ (euro) par habitant le budget consacré à l'éducation environnementale. Le nombre d'agents d'éducation qui sont à l'emploi de la Ville est d'environ 80.

Monsieur Charles a, d'entrée de jeu, situé le Plan d'action en EDD comme le reflet d'un changement fondamental au niveau politique. Adopté en 2006 au terme d'un processus participatif qui a mobilisé toute la communauté éducative et toutes les ressources environnementales de la collectivité lyonnaise, le Plan d'action constitue la feuille de route à laquelle se réfèrent tant le milieu municipal que le milieu institutionnel et le réseau associatif (organismes communautaires). Ce Plan d'action fait partie d'un ensemble de textes repaires qui fondent les interventions en ERE de l'agglomération et de ses 57 communes. Parallèlement à ce Plan d'action, ont été adoptés deux Chartes d'écologie urbaine et un Agenda 21 qui est mis à jour aux deux ans.

Dans son fonctionnement interne, la Ville a institué, pour chacune de ses grandes unités administratives, un système de répondants qui relaient les informations et assurent la sensibilisation et, éventuellement, la formation des personnels sur tous les dossiers à caractère environnemental.

Les stratégies mises de l'avant préconisent la responsabilisation citoyenne. Quelques exemples. Partout où cela s'avère possible, on associe les citoyens à la plantation d'arbres, ce qui contribue significativement à réduire le vandalisme. Pour développer la conscience environnementale des citoyens face à la gestion des matières résiduelles, on a mis en place un circuit pédagogique qui inclut une visite du centre de tri des matières recyclables. Le volet scolaire de l'Agenda 21 a inspiré l'instauration du réseau des pédibus prévoit des tracés sécuritaires pour favoriser les déplacements actifs des enfants en misant sur l'engagement des parents. Parmi les productions proprement éducatives développées pour les jeunes de 8 à 11 ans, monsieur Charles évoque le Passeport éco-citoyen, une production conjointe de l'Inspection académique du Rhône (Éducation nationale) et de l'Agglomération du Grand Lyon.

Ces diverses initiatives, orientées vers l'adoption, par chaque citoyen, de comportements responsables, inspire plusieurs autres grandes politiques de l'agglomération dont le *Plan Climat*, le *Plan de Déplacements urbains* et la *Politique de protection et de gestion des espaces agricoles et naturels*.

Monsieur Charles s'est attardé en conclusion sur l'importance d'être cohérent pour que de profonds changements s'opèrent. Comme ceux-ci sont requis dans la conjoncture environnementale planétaire, il faut que les citoyens en saisissent l'urgence et qu'ils passent à l'action. La municipalité a, en ce sens, un devoir d'exemplarité si elle souhaite transformer la « citoyenneté du vote » en une « citoyenneté du geste ».



# Vivre ensemble, sur Terre



## Madrid

La position de madame Maria Sol Mena Rubio à ce forum était celle d'une gestionnaire de haut rang au sein de l'administration municipale madrilène. La capitale de l'Espagne a une population de 4 millions d'habitants et sa fonction publique compte 26 000 employés. La conférencière est directrice du Service (Departamento) de l'éducation en vue du développement durable.

Elle a d'abord fait état de réalisations concrètes à mettre au compte de politiques progressistes adoptées dans les domaines de la qualité de l'air, de l'amélioration des performances énergétiques, de la promotion des transports actifs (vélo), du développement durable, etc.

Pour le public jeune, la municipalité a travaillé en étroite collaboration avec les autorités scolaires pour développer un Agenda 21 scolaire qui reconnaît l'importance des « communautés éducatives » et qui leur fournit un guide méthodologique pour soutenir leurs efforts. Les intervenants municipaux, notamment du Service de police, ont été invités à s'investir dans les projets scolaires, en s'inspirant des théories de Francesco Tonucci, pédagogue de renom, voulant qu'une ville accueillante et sécuritaire pour ses enfants l'est nécessairement pour tous ses citoyens.

L'accomplissement de tout cela est cependant compromis par la persistance d'embûches de tous ordres : résistance aux changements, manque de budget, méfiance et difficultés de travailler transversalement, crainte ou méconnaissance des processus participatifs, etc.

Madame Mena Rubio estime que les approches développées en ERE peuvent contribuer à l'élaboration de politiques publiques qui résultent d'un travail transversal. On peut y trouver une nouvelle culture qui crée des espaces de délibération, stimule le partage des informations, construit la connaissance, encourage la confiance, optimise les ressources, favorise la répartition des coûts et bénéfices, aide à surmonter les difficultés et, en bout de ligne, crée les conditions d'une véritable gestion participative où peuvent se conjuguer les attentes des citoyens et les projets mis de l'avant par les fonctionnaires. La transversalité est un outil qui nous aide à travailler et à vivre ensemble. Il génère des alliances, des réseaux, des façons collectives d'affronter les problèmes et de leur trouver des solutions.

Pour la responsable du Service d'éducation à l'environnement de Madrid, la municipalité doit se doter d'outils et d'instances de planification et de gestion de l'ERE fondés sur l'interconnexion et l'interaction des acteurs municipaux. Et selon la nature des actions et des programmes à développer, elle doit s'assurer du mode approprié de participation des citoyens à leur élaboration.



# Vivre ensemble, sur Terre



## Montréal

Monsieur Alan DeSousa est membre du comité exécutif de la Ville de Montréal où il est responsable de l'environnement et du développement durable, des parcs et espaces verts et du Montréal bleu. Il a d'entrée de jeu situé le rôle de l'éducation relative à l'environnement en contexte municipal comme un outil privilégié de responsabilisation. La ville moderne ne peut plus se gérer sur le mode autoritaire, il faut donc développer des mécanismes de concertation pour concilier les intérêts multiples et garantir le mieux vivre ensemble dans le respect des équilibres écologiques. L'éducation à l'environnement en vue du développement durable constitue, à cet égard, l'une des assises du Plan stratégique de développement durable adopté en 2005.

Monsieur DeSousa a passé en revue les multiples avenues qu'empruntent l'ERE à la ville de Montréal en commençant par les activités éducatives des Muséums Nature. Les quatre institutions scientifiques que sont le *Jardin botanique*, l'*Insectarium*, le *Planétarium* et le *Biodôme*, relèvent de la Ville de Montréal et ont toutes des missions d'éducation, à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs murs. Le territoire montréalais compte par ailleurs 17 grands parcs, dont certains ont un statut de « parcs nature ». Dans ces lieux, les projets éducatifs sont menés en partenariat avec des organismes communautaires qui accueillent et animent des groupes divers (scolaires, associatifs, grand public) et qui ajustent leur programmation en fonction des caractéristiques du lieu (interprétation, préservation, valorisation patrimoniale, etc.), chaque fois l'objectif recherché est d'améliorer la relation entre l'humain/urbain et son environnement.

Une dernière forme d'éducation environnementale soutenue par la Ville relève de ce que monsieur DeSousa a appelé l'éducation à l'écocitoyenneté. Au cœur de cette approche : le programme Éco-quartier. En vertu de ce programme, qui fête ses 15 ans en 2009, la Ville soutient financièrement des organismes communautaires œuvrant à l'échelle des quartiers pour aider les citoyens à devenir de plus en plus responsable de leur environnement par le biais d'une réappropriation de leur cadre de vie. À l'origine, les activités des Éco-quartiers touchaient essentiellement aux enjeux de propreté, d'embellissement et de gestion des matières résiduelles (recyclage). Avec le temps, le champ des préoccupations s'élargit tout en demeurant toujours collé aux réalités du quartier. Les organismes Éco-quartiers ont aussi à leur actif la mise en place de sites de compostage communautaire, l'aménagement de ruelles vertes, le soutien actif aux campagnes municipales d'élimination des pesticides et les organismes éco-quartiers encadrent chaque été depuis 2005 des patrouilles de sensibilisation environnementale.



# Vivre ensemble, sur Terre

## Conclusion

Dans la brève période de temps résiduel, les élus sont invités à se prononcer sur la question d'un participant qui déplore le manque d'audace des dirigeants politiques en regard d'initiatives « de base » comme la récupération et le compostage des résidus organiques dans une ville comme Montréal. À cette question, le premier interpellé, monsieur DeSousa évoque la mentalité citoyenne qui n'est pas toujours prête à des changements d'habitudes. Il conclue à l'importance de l'éducation avant, pendant et après l'instauration de programmes environnementaux.

L'animateur remercie la présentatrice et les présentateurs. Il fait observer une différence importante entre le contexte canadien et le contexte européen, les villes européennes étant en général directement responsables de l'organisation scolaire, ce qui n'est pas le cas au Canada. Cela explique en bonne partie des différences observées dans les cibles que privilégient les villes représentées aujourd'hui, soit Madrid, Lyon et Montréal.